



AGRESSION : 1 Surveillant blessé

Ce samedi 25 juillet, à 9h45 heure de la mise en place du 2ème tour promenade, un pensionnaire plutôt connu des Surveillants exerçant sur la MAH2 est passé à l'acte sur un de nos collègues.

En effet, l'horaire de la promenade est connu de tous les détenus, seulement cet énergumène n'était pas prêt.

Alors que le Surveillant s'apprête à refermer la porte de la cellule lorsque le détenu décide de forcer le passage en portant sa main sur le visage du collègue. Sur la course, le détenu pratiquera un balayage qui fera tomber lourdement le Surveillant sur le coude et la hanche gauche.

Heureusement que dans ce genre de situation, la solidarité des équipes et du premier Surveillant a permis d'éviter le pire et d'aider notre collègue pour maîtriser ce mécontent du service public afin de le conduire au QD.

Le SPS tient à assurer à notre collègue récemment muté sur l'établissement, de notre indéfectible soutien et se tient à sa disposition pour ses démarches.

Comme notre collègue a pu si bien l'exprimer à notre direction ; il est temps que le détenu quitte l'établissement et non pas que l'administration déplace le collègue de son secteur pour que ce dernier ne le recroise pas, il ne faut pas se tromper: Le Transfert doit avoir lieu à la fin de son QD.

Pour l'heure, le SPS lui souhaite un prompt rétablissement.

Le SPS félicite l'équipe du jour qui a permis de calmer cet excité et de finaliser avec professionnalisme cette intervention.

Le SPS est et sera toujours aux cotés des agents !!!

Seysses le 25 juillet 2020, le bureau Local

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!